



**Ensemble** pour vaincre  
la pauvreté  
Overcoming Poverty **Together**

# La Société d'inclusion économique et sociale

*Rapport annuel 2018-2019*



La Société d'inclusion économique et sociale (SIES)  
Rapport annuel 2018-2019

Place Kings  
440, rue King – pièce 423  
Case postale 6000,  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
E3B 5H1 Canada  
<http://www.gnb.ca/pauvreté>

Juillet 2019

IMPRIMÉ (bilingue): ISBN: 978-1-4605-2089-5  
PDF (français) : ISBN 978-1-4605-2091-8  
PDF (anglais) : ISBN 978-1-4605-2090-1

12299 Imprimé au Nouveau-Brunswick

## Lettres d'accompagnement

### De la ministre au bureau du Lieutenant-gouverneur

Bureau du lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick

Conformément au paragraphe 28(1) de la *Loi sur l'inclusion économique et sociale*, j'ai l'honneur de vous présenter, à titre de ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick, le rapport annuel des activités de la Société pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019.

Je vous prie de recevoir l'assurance de ma très haute considération,



L'honorable K. Dorothy Shephard

Ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

---

### Du président à la ministre

L'honorable K. Dorothy Shephard

Ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

Madame,

Je suis heureux de vous soumettre le rapport annuel de la Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019.

Veuillez agréer, Madame la ministre, l'expression de mes sentiments distingués,



Éric Beaulieu

Président

# Table des matières

Message de la ministre . . . . .	1
Message des coprésidents. . . . .	3
Coordonnées . . . . .	5
Mandat. . . . .	6
Contexte historique . . . . .	7
<i>EVP2 (2014-2019)</i> . . . . .	8
Comités consultatifs de la Société d'inclusion économique et sociale . . . . .	9
Réseaux d'inclusion communautaire (RIC). . . . .	11
Littératie financière . . . . .	24
Progrès des 28 mesures prioritaires . . . . .	29
Participation de la SIES à des rencontres et conférences . . . . .	31
Résumé des activités de recrutement. . . . .	34
Langues officielles. . . . .	34
Faits saillants des activités . . . . .	35

# Message de la ministre

À titre de ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale (SIES), j'ai le plaisir de vous présenter les activités de la Société pour l'exercice financier 2018-2019.

*Ensemble pour vaincre la pauvreté : le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick* est une initiative non partisane qui, dès ses débuts, a été adoptée à l'unanimité par les députés de l'Assemblée législative. À preuve, le conseil d'administration de la Société d'inclusion économique et sociale est formé de trois ministres du gouvernement et d'un membre élu de l'Opposition officielle, ainsi que de personnes vivant ou ayant vécu dans la pauvreté et de représentants du secteur sans but lucratif et du monde des affaires.

Jusqu'à maintenant, les efforts du Nouveau-Brunswick en matière d'inclusion économique et sociale ont été marqués par l'engagement de tous les secteurs à travailler ensemble pour réduire la pauvreté et créer une province où tous les citoyens ont les moyens de participer pleinement.


Bien qu'au cours de la dernière année, nous ayons changé de gouvernement, le travail réalisé pour mettre en œuvre le plan *Ensemble pour vaincre la pauvreté* a continué à un rythme soutenu grâce aux efforts acharnés des douze réseaux d'inclusion communautaire (RIC). Les RIC se trouvent au cœur du plan et sont appuyés par la Société d'inclusion économique et sociale. Au fil des ans, ils ont réussi à créer un mouvement d'engagement communautaire sans précédent dans la province. Je les félicite et remercie pour leur dévouement. Le lecteur sera à même de constater leurs résultats en consultant la section consacrée aux réseaux dans le présent rapport.

Sur une note personnelle, je suis honorée que le premier ministre m'ait demandé de jouer le rôle de ministre responsable de la SIES et d'assurer la coprésidence de son conseil d'administration. J'ai eu le privilège de représenter le gouvernement du Nouveau-Brunswick, et l'Opposition officielle, au sein de ce conseil depuis 2012. La réduction de la pauvreté est une question qui me tient particulièrement à cœur. La pauvreté est un problème complexe. La collaboration de chaque membre de notre société est indispensable pour que chaque personne du Nouveau-Brunswick ait l'occasion de réaliser son potentiel.

Je tiens à rappeler au lecteur qu'*Ensemble pour vaincre la pauvreté* n'est pas un plan du gouvernement ou un plan d'affaires, ni un plan du secteur sans but lucratif ou un plan des citoyens. C'est le plan du Nouveau-Brunswick, créé par le Nouveau-Brunswick, pour le Nouveau-Brunswick. Parce que nous avons tous un rôle à jouer dans le processus d'amélioration de la vie de nos concitoyens.

Au cours des deux derniers mois de l'année financière 2018-2019, la SIES a mené un processus d'engagement public parmi les plus exhaustifs et inclusifs que nous ayons vu à ce jour afin de renouveler le plan *Ensemble pour vaincre la pauvreté*. La mise en œuvre du nouveau plan devrait s'amorcer au début de 2020.

En terminant, je désire remercier sincèrement les membres des RIC et leurs partenaires, ainsi que les membres du conseil d'administration et du personnel de la SIES, pour leur travail au cours de l'année. Votre dévouement, votre engagement et votre collaboration témoignent de la vitalité du développement communautaire et de la propagation du mouvement de renforcement des collectivités dans notre province.

A handwritten signature in blue ink, reading "K. Dorothy Shephard". The signature is fluid and cursive, with a large, stylized loop at the end of the word "Shephard".

Honorable K. Dorothy Shephard  
Ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale

# Message des coprésidents

Une autre année chargée et productive vient de s'écouler pour la Société d'inclusion économique et sociale, les Réseaux d'inclusion communautaire et les nombreux intervenants de l'inclusion économique et sociale.

Les initiatives découlant du Plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick et des plans régionaux ont changé de façon marquée la vie des hommes, des femmes et des enfants au Nouveau-Brunswick. Elles ont amélioré la qualité de vie des participants.

Parmi les étapes importantes de la dernière année financière, mentionnons :

- le rapport du Comité consultatif sur le salaire de subsistance et l'équité salariale;
- le rapport du Comité consultatif du guichet unique;
- l'élaboration et la mise en œuvre du processus de renouvellement d'*Ensemble pour vaincre la pauvreté*, qui comprenait :
  - la publication d'un document de travail – Retour sur le passé, Regard vers l'avenir – qui donne un aperçu des réalisations de la dernière décennie en matière de réduction de la pauvreté et d'inclusion économique et sociale au Nouveau-Brunswick;
  - le processus d'engagement public le plus exhaustif jusqu'ici, qui comprend un sondage en ligne, une quarantaine de dialogues publics, huit dialogues sectoriels, des groupes de discussion avec des personnes vivant dans la pauvreté et un appel de mémoires

La SIES a investi plus de 900 000 \$ pour des projets communautaires. Les projets financés par la SIES suscitent l'engagement communautaire, qui se traduit par différentes formes telles que l'aide financière, les dons en nature et le bénévolat. Le pourcentage d'investissement communautaire par projet en 2018-2019, soit 85 %, témoigne de cet engagement communautaire.

Le conseil d'administration félicite le gouvernement du Canada pour la publication de sa première stratégie fédérale sur la réduction de la pauvreté, qui est fondée sur la satisfaction des besoins de base, l'inclusion sociale et la protection à long terme de l'autosuffisance économique. Le conseil salue aussi le gouvernement du Canada pour son engagement envers la collaboration soutenue avec les intervenants par la mise en place d'un conseil consultatif national sur la pauvreté. La SIES continuera de travailler en parallèle avec le gouvernement du Canada pour améliorer l'inclusion économique et sociale des résidents du Nouveau-Brunswick.

Nous avons changé de gouvernement au cours de la dernière année financière, à la suite des élections provinciales de septembre 2018. Nous remercions l'ancien gouvernement d'avoir appuyé le plan *Ensemble pour vaincre la pauvreté*. Le gouvernement nouvellement élu a nommé trois ministres au conseil d'administration de la SIES et a réitéré son engagement envers le plan et la Société.

La pauvreté est un problème complexe qui va au-delà du revenu d'une personne. De nombreux facteurs peuvent augmenter les risques de vivre dans la pauvreté : certains sont systémiques et fondés sur les conditions de vie, tandis que d'autres sont attribuables à des circonstances imprévues. De nombreux progrès ont été réalisés pour réduire la pauvreté au Nouveau-Brunswick; cependant, il y aura toujours des défis à relever.

Nous félicitons les douze réseaux d'inclusion communautaire pour leur travail exceptionnel au cours de la dernière année. Ces réseaux sont très actifs dans leurs collectivités et, année après année, ils réussissent à rassembler les citoyens, les groupes et d'autres partenaires pour qu'ils aident leurs concitoyens à améliorer leur qualité de vie.

Nous remercions également les membres du conseil d'administration de la SIES. Ces hommes et ces femmes provenant de partout dans la province représentent les quatre secteurs d'activité. Tout comme les représentants des RIC, ils consacrent de nombreuses heures de leur précieux temps à améliorer la qualité de vie de nombreux Néo-Brunswickois.

Le conseil d'administration de la SIES est appuyé au quotidien par une équipe petite, mais efficace, d'employés de la SIES. Nous leur sommes reconnaissants de leurs efforts et de leur engagement. Nous espérons pouvoir continuer à compter sur l'appui de tous les intervenants et résidents du Nouveau-Brunswick alors que nous faisons progresser ce projet de société innovateur et unique.

Monique Richard  
Nick Ganong  
Roger Martin  
K. Dorothy Shephard



# Coordonnées

## **La Société d'inclusion économique et sociale**

Place Kings  
440, rue King – pièce 423  
C.P. 6000 Fredericton, NB  
E3B 5H1

Téléphone : 506-444-2977, Sans frais : 1-888-295-4545

Télécopieur : 506-444-2978

Courriel : [esic-sies@gnb.ca](mailto:esic-sies@gnb.ca)

Site web : [www.gnb.ca/pauvreté](http://www.gnb.ca/pauvreté)

Facebook : <https://www.facebook.com/OPTEVP/>

## **Équipe de la SIES**

Stéphane Leclair, directeur général  
Althea Arsenault, gestionnaire du développement des ressources  
Lise Gallant, analyste à la recherche  
Marc Gosselin, coordonnateur  
Martine Lavallée, coordonnatrice  
Scott MacAfee, coordonnateur  
Melanie Ryall, coordonnatrice  
Michelle Caissie, adjointe administrative

## **Conseil d'administration de la SIES**

(au 31 mars 2019)

### **Président**

Eric Beaulieu, sous-ministre, Développement social

### **Coprésidents**

Monique Richard – citoyens, Saint-Ignace  
L'hon. K. Dorothy Shephard – ministre responsable,  
Saint John  
Nick Ganong – secteur des affaires, St. Stephen  
Roger Martin – secteur sans but lucratif, Dieppe

### **Citoyens ayant vécu ou vivant en pauvreté**

Juanita Black, Saint John  
Paul Levesque, Edmundston  
Jennifer Melanson, Upper Coverdale  
Angel Michaud, Perth-Andover  
Beverly Wilcox, Bathurst

### **Secteur sans but lucratif**

Juliette Breau, Tracadie  
Shelley Clayton, Fredericton

### **Secteur des affaires**

Michel Guitard, Campbellton  
Brittany Merrifield, Saint John

### **Gouvernement provincial**

L'hon. Bill Oliver – ministre des Transports et de  
l'Infrastructure, Kiersteadville  
L'hon. Sherry Wilson – ministre responsable de Service  
Nouveau-Brunswick, Moncton

### **Opposition officielle**

Cathy Rogers – députée, Moncton

# Mandat

Prévenir et réduire la pauvreté au Nouveau-Brunswick sont des enjeux des plus complexes. Les causes et les conséquences sont nombreuses, et il n'existe aucune solution universelle qui permette de prévenir ou d'éradiquer la pauvreté. Peu importe la définition utilisée pour caractériser la pauvreté, il s'agit d'un enjeu sur lequel chacun doit se pencher. La collaboration de chaque membre de notre société est indispensable pour que chaque Néo-Brunswickois ait l'occasion d'atteindre son potentiel.

C'est à la suite d'un vaste processus d'engagement par le biais de dialogues publics avec les Néo-Brunswickois de tous les milieux que le premier plan de réduction de la pauvreté de la province, Ensemble pour vaincre la pauvreté : *Le Plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick 2009-2014 EVP1*, a été élaboré. La Société d'inclusion économique et sociale (SIES) a été établie pour mettre en œuvre et gérer cette façon unique d'aborder la question de la pauvreté au Nouveau-Brunswick.

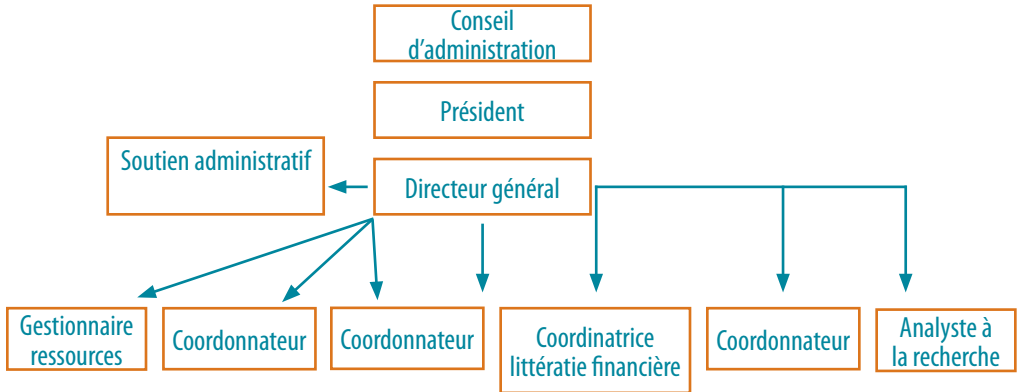
La Société d'inclusion économique et sociale a été établie afin :

1. D'assurer la mise en œuvre et l'évaluation du plan provincial Ensemble pour vaincre la pauvreté (EVP) ainsi que l'élaboration et l'adoption de tout autre plan d'inclusion économique et sociale;

2. De coordonner et d'appuyer les réseaux d'inclusion communautaire dans l'élaboration de leurs plans locaux et la réalisation des objectifs du plan provincial énoncés dans leurs plans locaux;
3. De gérer le Fonds de l'inclusion économique et sociale créé en vertu de l'article 29 de la *Loi sur l'inclusion économique et sociale*;
4. D'exercer les autres activités ou fonctions qu'autorisent ou exigent la présente loi ou les règlements ou qu'ordonne le lieutenant-gouverneur en conseil.

De plus, la *Loi sur l'inclusion économique et sociale* stipule qu'un nouveau plan d'inclusion économique et sociale doit être élaboré et adopté à tous les cinq ans par l'entremise d'un processus d'engagement public conduit par la Société. Un deuxième plan, *Ensemble pour vaincre la pauvreté : Le Plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick 2014-2019 EVP2* a été adopté et s'appuie sur le succès d'EVP1.

La SIES est dirigée par un conseil d'administration. Des rencontres du conseil d'administrations ont eu lieu à quatre reprises en 2018-2019. Conformément à la *Loi sur l'inclusion économique et sociale*, le conseil s'est chargé d'administrer les activités et les affaires de la Société, y compris les finances, les opérations, l'établissement de politiques et la surveillance des progrès réalisés dans le plan.



# Contexte historique

En octobre 2008, le gouvernement provincial a annoncé une initiative d'engagement du public qui offrait à la population du Nouveau-Brunswick la possibilité de participer aux efforts de réduction et de prévention de la pauvreté. Le gouvernement a décidé de faire participer toute la population à la recherche de solutions aux problèmes économiques et sociaux rattachés à la pauvreté.

Au terme d'un processus de consultation exhaustif entrepris auprès d'environ 2 500 participants représentant les personnes vivant ou ayant vécu dans la pauvreté, des représentants du secteur sans but lucratif, du gouvernement provincial et de l'opposition officielle, EVP1 a été élaboré et adopté.

La Société d'inclusion économique et sociale (SIES) a ensuite été créée pour incuber, promouvoir et diriger le plan. L'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick a adopté la *Loi sur l'inclusion économique et sociale* pour soutenir le plan et les efforts de la SIES dans la mise en œuvre de ce plan.

Cette loi précise qu'un nouveau plan d'inclusion économique et sociale doit être adopté tous les cinq ans à la suite d'un processus de consultation du public mené par la SIES. À l'automne 2013, la SIES a entrepris une deuxième série de dialogues publics. Cet engagement de la population a mené à la création du deuxième plan, *Ensemble pour vaincre la pauvreté 2014-2019 (EVP2)*.

## Vision

Grâce à la coopération des gouvernements, des entreprises, du secteur sans but lucratif, des personnes vivant dans la pauvreté et des citoyens à titre individuel, tous les hommes, femmes et enfants du Nouveau-Brunswick disposeront des ressources nécessaires pour répondre à leurs besoins fondamentaux tout en vivant dans la dignité, la sécurité et en bonne santé. De plus, tous les Néo-Brunswickois devraient être inclus en tant que citoyens à part entière, grâce à des possibilités d'emploi, de développement personnel et d'engagement communautaire.

## Présentation et responsabilité

Les membres présents au forum final ont convenu que le succès de l'initiative de réduction de la pauvreté repose sur la reconnaissance que tous les citoyens et secteurs de la société doivent jouer un rôle clé dans la réduction de la pauvreté. Il existe un engagement à poursuivre ce partenariat à l'intérieur d'un modèle de gouvernance qui comporte les éléments suivants :

1. Des réseaux d'inclusion communautaire économique et sociale sont formés à l'échelle locale et se composent de représentants des personnes vivant dans la pauvreté, du secteur sans but lucratif, du secteur des affaires et du gouvernement.
2. Un conseil provincial d'inclusion économique et sociale composé de représentants du gouvernement (ministres et sous-ministres), du secteur communautaire, des entreprises et des personnes à faible revenu, et présidé par quatre coprésidents.
3. Une unité de coordination qui fournit un soutien en matière de coordination et d'administration au conseil provincial et aux réseaux d'inclusion communautaire.

# EVP2 (2014-2019)

La *Loi sur l'inclusion économique et sociale* du Nouveau-Brunswick stipule qu'un nouveau plan d'inclusion économique et sociale doit être adopté tous les cinq ans à la suite d'un processus d'engagement public mené par la SIES. Le processus EVP2, s'est déroulé à l'automne 2013 en collaboration avec les RIC et comprenait les étapes suivantes :

- Cueillette des commentaires lors des dialogues publics, des rencontres avec les intervenants régionaux et provinciaux, et en ligne;
- Analyse de l'information et élaboration du plan;
- Étude et approbation par le conseil d'administration de la SIES

Près de 750 personnes ont participé aux séances de dialogue public tenues dans douze régions de la province. Une cinquantaine d'organismes communautaires ont soumis un mémoire ou pris part à des rencontres à l'intention d'organismes régionaux et provinciaux. Près de 500 commentaires ont été reçus en ligne.

L'ensemble du processus a permis de recueillir près de 5 000 commentaires. Cette rétroaction a mené à l'élaboration de 28 mesures prioritaires qui reflètent la teneur des discussions. Ces actions sont au cœur du plan et ont été regroupées dans les quatre piliers définis plus loin.

Le conseil de la SIES a approuvé le nouveau plan au printemps 2014, qui a été dévoilé lors d'une conférence de presse en mai 2014. La mise œuvre du plan a débuté à la fin de 2014.

Pour plus de renseignements :

[Ensemble pour vaincre la pauvreté : le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick \(2014-2019\)](#)

EVP2 met l'accent sur le renforcement des capacités des communautés. Ce plan reconnaît que chaque personne et communauté joue un rôle dans la promotion de l'inclusion économique et sociale, et invite à donner aux communautés le pouvoir de lutter contre la pauvreté et d'autres problèmes du Nouveau-Brunswick.

## Objectif global

Dans l'esprit du premier plan d'inclusion économique et sociale, les efforts sont maintenus afin de favoriser l'inclusion économique et sociale et réduire la pauvreté de l'ensemble de la population du Nouveau Brunswick en renforçant les capacités de chaque communauté et en facilitant la collaboration des partenaires des quatre secteurs. L'accent est maintenu sur la réduction de la pauvreté monétaire de 25 p. 100 et la pauvreté monétaire extrême de 50 p.100.

## Mesures prioritaires

Le plan comprend 28 mesures prioritaires, réparties en quatre piliers :

- **Pilier 1** : Renforcement des capacités des communautés, notamment des mesures visant le soutien au développement communautaire, la communication et le réseautage, et le bénévolat.
- **Pilier 2** : Apprentissage, notamment des mesures visant l'éducation des enfants et des jeunes, et l'éducation, la formation et la préparation au marché du travail à l'intention des adultes.
- **Pilier 3** : Inclusion économique, notamment des mesures visant la participation au marché du travail et l'activité économique.
- **Pilier 4** : Inclusion sociale, notamment des mesures visant la sécurité alimentaire et la disponibilité d'aliments sains, le logement et le transport

# Comités consultatifs de la Société d'inclusion économique et sociale

## Guichet unique

### Mandat

Le mandat du comité consultatif du guichet unique était :

- D'effectuer de la recherche et de consigner les différentes manières et méthodes avec lesquelles l'information au sujet des programmes et services offerts par le secteur public et le secteur sans but lucratif est publiée.
- De proposer une stratégie permettant de soutenir la création d'un guichet unique offrant des renseignements actualisés sur les programmes exécutés par le secteur public et le secteur sans but lucratif. La stratégie comprendra également un plan de mise en œuvre détaillé.

Les membres ont été choisis en fonction de leur expertise liée à l'échange de l'information et aux problèmes de communication au Nouveau-Brunswick, particulièrement pour les personnes vivant dans la pauvreté. Les membres qui ne sont pas des représentants du gouvernement ont été choisis en fonction de leur capacité personnelle et, à ce titre, ils ne représentent pas leurs affiliations et ne parlent pas en leur nom lorsqu'ils formulent des conseils et des recommandations. Les membres agissent dans l'intérêt supérieur des Néo-Brunswickois en proposant des possibilités pour résoudre les problèmes

### Membres

- J. (Joe) A. D'Ettore, président, Moncton
- Anne Baldaro, Fredericton
- Juanita Black, Saint John
- Heather Chase, Blacks Harbour
- Robert Cormier, Moncton
- Linda Dalpé, Caraquet
- Gail Farnsworth, Nackawic
- Haley Flaro, Fredericton
- Randy Hatfield, Saint John
- Rob Horwood, Fredericton
- Jennifer Melanson, Upper Coverdale
- Jeff Richardson, Fredericton
- July Synnott, Goodwin Mills

### Reddition de compte

Le comité relevait du conseil d'administration de la SIES.

Le comité a débuté ses travaux en avril 2017 et a soumis son rapport et ses recommandations au conseil d'administration de la SIES en mai 2018.

## Revenu de subsistance/ Équité salariale

Le pilier Inclusion économique du plan Ensemble pour vaincre la pauvreté 2 (EVP2) comprend des mesures portant sur le revenu de subsistance et l'équité salariale.

### Mandat

Le mandat du comité était :

- D'explorer le concept de revenu de subsistance;
- D'envisager la création d'une législation plus exhaustive sur l'équité salariale.

### Membres

- Steve Lambert, président, Campbellton
- Jean-Claude Basque, Moncton
- Melissa Candy, Fredericton
- Roger Martin, Dieppe
- Nicole McCarty, Fredericton
- Mary O'Leary, Florenceville
- Marci Osmond, Fredericton
- Johanne Perron, Moncton
- Tanna Pirie-Wilson, Première Nation de Tobique
- Brian Saunders, Fredericton

## Reddition de compte

Le comité est composé de personnes ayant vécu certaines expériences, de représentants du conseil d'administration et d'employés gouvernementaux avec de l'expertise en lien avec le revenu de subsistance et l'équité salariale au Nouveau-Brunswick

Le Nouveau-Brunswick est assujéti à la *Loi de 2009 sur l'équité salariale* qui, dans le secteur public, garantit aux employés un salaire égal pour un travail égal. La possibilité d'étendre la portée de la Loi au secteur privé, et plus particulièrement aux entreprises qui ont des ententes de services avec le gouvernement, a été envisagée par le comité.

Le concept de revenu de subsistance réfère au revenu dont a besoin une personne ou une famille pour subvenir à ses besoins de base, pour maintenir un niveau de vie décent et sécuritaire et pour économiser dans le but de satisfaire aux besoins et réaliser des objectifs futurs. Comme ce fut le cas dans d'autres provinces, le comité a analysé ce concept sous son aspect pratique et sa pertinence au Nouveau-Brunswick.

Le comité a évalué la situation dans d'autres provinces et a préparé un document sur les options proposées au sujet du revenu de subsistance et de l'équité salariale.

Le comité a commencé ses travaux en avril 2017 et a soumis son rapport et ses recommandations au conseil d'administration de la SIES en mai 2018.

# Réseaux d'inclusion communautaire (RIC)

La Loi sur l'inclusion économique et sociale établit le cadre de référence pour la mise sur pied de réseaux d'inclusion communautaire (RIC) soit de façon indépendante, soit avec l'appui d'organismes à vocation communautaire déjà en place. Les RIC ont pour but de cerner, dans le cadre d'une démarche coopérative, les enjeux et priorités régionaux en matière de pauvreté, et d'élaborer et de mettre en œuvre un plan régional de réduction de la pauvreté qui est en harmonie avec cette loi (EVP1 et EVP2).

Les RIC sont au cœur du renforcement des capacités des collectivités, et ils contribuent à rehausser le niveau de mobilisation grâce à la portée des efforts collectifs et de la collaboration. Ils jouent un rôle de coordination avec les organismes locaux et les appuient dans l'élaboration et la mise en œuvre des divers projets communautaires qui font la promotion de l'inclusion économique et sociale dans le but de réduire la pauvreté. Les RIC ont favorisé l'avènement d'un nouveau modèle d'inclusion économique et sociale. Au lieu de s'en remettre aux divers paliers de gouvernement pour éliminer la pauvreté, la SIES, en partenariat avec les RIC, a permis aux collectivités et aux particuliers de participer et de contribuer à la réduction de la pauvreté au Nouveau-Brunswick.

La SIES et les 12 RIC ont tenu huit réunions conjointes au cours de l'exercice 2018-2019. Ces rencontres leur ont donné l'occasion d'échanger de l'information, des connaissances, des ressources et des pratiques exemplaires.



## Portrait provincial

Valeur des projets au sein des collectivités (y compris le financement de la SIES)	6 212 179 \$
Valeur des contributions des collectivités	5 306 561 \$
Pourcentage d'investissement par les collectivités	85 %

*Remarque : Ce tableau reflète les projets qui bénéficiaient d'un financement de la SIES. Les RIC ont participé à d'autres projets de développement communautaires qui ne recevaient pas de soutien financier de la SIES.*

Les projets financés par la SIES suscitent l'engagement communautaire, qui se traduit par différentes formes de participation telles que l'aide financière, les dons en nature et le bénévolat. Le pourcentage d'investissement communautaire par projet témoigne de cet engagement communautaire.

Voici les projets qui ont été entrepris par les RIC en 2018-2019 et qui ont reçu du financement de la SIES :

## Région 1

### WA Action

#### Collectivités desservies :

Grande région de Moncton, comté de Westmorland et comté d'Albert

#### Investissement de la SIES dans les projets en 2018-2019 :

48 400 \$

#### Total des contributions par la collectivité

718 384 \$

#### Valeur totale des projets :

766 784 \$

#### Pourcentage de l'investissement de la collectivité :

94 %

#### Nombre de projets :

Trois

#### Projets financés par la SIES en 2018-2019 :

- Learners in Action – Soutien pour aider à améliorer l'accès aux aliments locaux, la littératie alimentaire et les compétences alimentaires des élèves du sud-est du Nouveau-Brunswick.
- Inspiration Café – Entreprise sociale offrant de la formation en matière de transition au travail.
- Accroître les connaissances en matière d'efficacité énergétique et renforcer l'esprit communautaire – Séances sur le calfeutrage afin de moderniser et rendre plus efficace les maisons plus anciennes et réduire les coûts de chauffage pour les familles à faible revenu.



## Région 2

### **Living SJ**

#### **Organisme d'accueil :**

*Enterprise Saint John*

#### **Collectivités desservies :**

Grande région de Saint John, Sussex, Queens Est et Kings Est

#### **Investissement de la SIES dans les projets en 2018-2019 :**

50 000 \$

#### **Total des contributions par la collectivité**

393 876 \$

#### **Valeur totale des projets :**

443 876 \$

#### **Pourcentage de l'investissement de la collectivité :**

89 %

#### **Nombre de projets :**

Quatre

#### **Projets financés par la SIES en 2018-2019 :**

- Serre et jardin de Crescent Valley – Coordination des bénévoles et des ressources pour le projet de serre et de jardin à Crescent Valley.
- Rehausser l'intégration au sein des écoles communautaires – Coordination de tous les programmes d'alimentation scolaire dans les écoles de la région de Saint John.
- The Learning Exchange - Coordination – Entente de prestations communautaires pour jumeler les stagiaires et les employeurs pendant l'établissement de l'infrastructure régionale.
- Working 4 Change : Learn & Go 2.0 – Renforcer les capacités en leadership communautaire.

## Région 3

### Réseau d'inclusion communautaire de la région de Fredericton

**Organisme d'accueil :**

Greater Fredericton Social Innovation Inc.

**Collectivités desservies :**

Fredericton, York South, Tracy, Oromocto, Gagetown, Sunbury County, Queens North, Minto et Chipman

**Investissement de la SIES dans les projets en 2018-2019 :**

55 000 \$

**Total des contributions par la collectivité**

1 166 010 \$

**Valeur totale des projets :**

1 221 010 \$

**Pourcentage de l'investissement de la collectivité :**

95 %

**Nombre de projets :**

Trois

**Projets financés par la SIES en 2018-2019 :**

- Marché Impact de la coopérative The Ville – Marché mobile de produits cultivés localement.
- Housing First Fredericton – Building for Success – Gestionnaire de projet en vue de l'aménagement de micrologements abordables pour les sans-abris.
- Création de solutions de transport abordable à Fredericton – Étude du réseau de transport actuel afin de l'optimiser pour les personnes à faible revenu.

## Région 4

### Réseau d'inclusion communautaire Nord-Ouest

**Organisme d'accueil :**

L'Atelier R.A.D.O. Inc.

**Collectivités desservies :**

Comté de Madawaska, Grand-Sault, Drummond

**Investissement de la SIES dans les projets en 2018-2019 :**

98 767 \$

**Total des contributions par la collectivité**

294 636 \$

**Valeur totale des projets :**

393 404 \$

**Pourcentage de l'investissement de la collectivité :**

75 %

**Nombre de projets :**

Huit

**Projets financés par la SIES en 2018-2019 :**

- Sécurité alimentaire dans le Nord Ouest – Établissement d'un réseau de sécurité alimentaire régional.
- Dépôt Dexter – Entreprise sociale offrant des possibilités de formation et d'emploi aux adultes ayant des déficiences intellectuelles.
- Aménagement du Community Food Centre.
- Littératie financière – Formation.
- Projet de formation préprofessionnelle – Programme de transition au travail.
- Projet de réintégration – Réintégration au marché du travail des personnes ayant des problèmes de santé mentale.
- Halte Livres – Fourniture de matériel aux groupes communautaires en vue de la création de petites bibliothèques gratuites dans la région.
- Service AUTO-nomie – Autobus communautaire offrant une autre solution de transport dans la région d'Edmundston.

## Région 5

### Réseau communautaire d'inclusion Restigouche

#### Collectivités desservies :

Comté de Restigouche

#### Investissement de la SIES dans les projets en 2018-2019 :

99 977 \$

#### Total des contributions par la collectivité

428 883 \$

#### Valeur totale des projets :

528 761 \$

#### Pourcentage de l'investissement de la collectivité :

81 %

#### Nombre de projets :

Cinq

#### Projets financés par la SIES en 2018-2019 :

- Jardin centre apprentissage Saint-Quentin
- Jardin culturel – Le Rendez-Vous
- Transport communautaire Restigouche
- Soutien de la sécurité économique des femmes
- Cuisine Collective

## Région 6

### Réseau d'inclusion communautaire Chaleur

**Organisme d'accueil :**

Centre des jeunes de Bathurst

**Collectivités desservies :**

Première Nation de Pabineau, New Bandon, Allardville, Beresford, Nigadoo, Petit-Rocher, Pointe-Verte, Bathurst.

**Investissement de la SIES dans les projets en 2018-2019 :**

100 000 \$

**Total des contributions par la collectivité**

299 050 \$

**Valeur totale des projets :**

399 050 \$

**Pourcentage de l'investissement de la collectivité :**

75 %

**Nombre de projets :**

Quatre

**Projets financés par la SIES en 2018-2019 :**

- Coopérative de transport Chaleur – Service de chauffeurs bénévoles dans la région Chaleur.
- Cuisine collective – La Barque.
- Programme de garde après la classe Healthy & Happy.
- La sécurité alimentaire : un enjeu communautaire (phase 2) – Coordination du réseau de sécurité alimentaire.

## Région 7

### Réseau d'inclusion communautaire de Northumberland

**Organisme d'accueil :**

Miramichi Adult Learning Inc.

**Collectivités desservies :**

Miramichi et les environs

**Investissement de la SIES dans les projets en 2018-2019 :**

79 802 \$

**Total des contributions par la collectivité**

108 210 \$

**Valeur totale des projets :**

188 012 \$

**Pourcentage de l'investissement de la collectivité :**

58 %

**Nombre de projets :**

Quatre

**Projets financés par la SIES en 2018-2019 :**

- Phases II et III du projet de transport communautaire de Northumberland.
- Jardin pédagogique communautaire Esgenoopetitj.
- Eating for Health – Réseau de sécurité alimentaire.
- Bibliothèque d'outils de Newcastle – Les membres peuvent emprunter des livres et d'autres articles sur demande.

## Région 8

### ***Vibrant Communities du comté de Charlotte***

#### **Collectivités desservies :**

Comté de Charlotte

#### **Investissement de la SIES dans les projets en 2018-2019 :**

100 000 \$

#### **Total des contributions par la collectivité**

885 245 \$

#### **Valeur totale des projets :**

985 245 \$

#### **Pourcentage de l'investissement de la collectivité :**

90 %

#### **Nombre de projets :**

Six

#### **Projets financés par la SIES en 2018-2019 :**

- Boys and Girls Club of Charlotte County : Youth Centre et Leaders in Training 2018-2019 – Formation en leadership pour jeunes de familles à faible revenu.
- Charlotte Dial-a-ride – Service de chauffeurs bénévoles.
- Création d'occasions pour les étudiants et les familles dans le comté de Charlotte – Coordination des initiatives pour améliorer la littératie et la numératie chez les enfants et les familles du comté de Charlotte.
- Création de possibilités pour les élèves et les familles à l'école Milltown Elementary School – Tirer parti des réussites.
- Lancement de Vibrant Communities Charlotte County (VCCC) en collaboration avec la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) – Lancement du projet de la CDEC.
- Formation préalable à l'emploi dans le secteur aquacole – Formation pour les postes vacants dans le comté de Charlotte.

## Région 9

### Réseau communautaire d'inclusion Centre du Nouveau-Brunswick

#### Collectivités desservies :

Une partie du comté de York, Blissfield, Ludlow, Doaktown, Harvey, McAdam, Nackawic

#### Investissement de la SIES dans les projets en 2018-2019 :

57 171 \$

#### Total des contributions par la collectivité

413 9900 \$

#### Valeur totale des projets :

471 161 \$

#### Pourcentage de l'investissement de la collectivité :

88 %

#### Nombre de projets :

Cinq

#### Projets financés par la SIES en 2018-2019 :

- Service de transport par autobus de McAdam.
- Coin des enfants de la bibliothèque publique de McAdam – Partie de la bibliothèque visant à maximiser l'apprentissage et la littératie des jeunes.
- Education for a Better Future.
- Pass the Butter Please – Sécurité alimentaire et rassemblements communautaires.
- Just Friends Food Bank – Agrandissement de la cuisine communautaire afin d'offrir des cours de cuisine et de nutrition.



## Région 10

### Réseau d'inclusion communautaire Carleton-Victoria

#### Collectivités desservies :

Comté de Carleton et une partie du comté de Victoria

#### Investissement de la SIES dans les projets en 2018-2019 :

41 000 \$

#### Total des contributions par la collectivité

70 500 \$

#### Valeur totale des projets :

111 500 \$

#### Pourcentage de l'investissement de la collectivité :

63 %

#### Nombre de projets :

Trois

#### Projets financés par la SIES en 2018-2019 :

- Hop On and Let's Go – Service de transport permettant aux jeunes provenant de familles à faible revenu de participer aux programmes récréatifs.
- Tobique Tumblers – Compostage au jardin pédagogique Wolastoqiyik.
- Coordonnateur du réseau de sécurité alimentaire communautaire – Coordination d'un réseau de sécurité alimentaire dans le comté de Carleton-Victoria.

## Région 11

### Réseau d'inclusion communautaire de Kent

**Organisme d'accueil :**

Place aux compétences Inc

**Collectivités desservies :**

Comté de Kent

**Investissement de la SIES dans les projets en 2018-2019 :**

99 880 \$

**Total des contributions par la collectivité**

332 695 \$

**Valeur totale des projets :**

432 575 \$

**Pourcentage de l'investissement de la collectivité :**

77 %

**Nombre de projets :**

Quatre

**Projets financés par la SIES en 2018-2019 :**

- Transport communautaire Kent – Programme de chauffeur bénévole Dial A Ride qui fournit un service clé aux plus vulnérables dans le comté de Kent.
- Atelier du Réseau d'inclusion communautaire de Kent : Rompre l'isolement social.
- Projet pilote d'incubateur de microentreprises du marché des fermiers de Bouctouche (phase 2) – Semer les graines.
- Innovation sociale en milieu rural – Démarrage de jeunes entreprises dans les régions rurales du comté de Kent.

## Région 12

### Réseau d'inclusion communautaire Péninsule acadienne

**Organisme d'accueil :**

Fondation communautaire de la Péninsule acadienne

**Collectivités desservies :**

Certaines parties du comté de Gloucester, Alnwick, Neguac, et secteurs des Premières Nations de Tabusintac et d'Eskinuopitijk.

**Investissement de la SIES dans les projets en 2018-2019 :**

75 720 \$

**Total des contributions par la collectivité**

195 081 \$

**Valeur totale des projets :**

270 801 \$

**Pourcentage de l'investissement de la collectivité :**

72 %

**Nombre de projets :**

Cinq

**Projets financés par la SIES en 2018-2019 :**

- Familles et papilles - Établissement d'un réseau de soutien pour les parents à faible revenu au moyen des aliments.
- Déplacement Péninsule – Service de chauffeurs bénévoles.
- Pensez-Frais 2019 – Programme d'achat de boîtes d'aliments frais en vrac.
- Vélo Plus
- Jeanne-D'Arc

# Littératie financière

En 2011, la SIES a commencé à collaborer avec l'Agence du revenu du Canada (ARC) et le ministère du Développement social (DS) du Nouveau-Brunswick pour promouvoir le Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt. Le programme – connu au Nouveau-Brunswick sous le nom *Prenez votre part du gâteau en argent* – fait l'objet d'une grande promotion par la SIES depuis ce temps.

Les personnes et familles ayant un faible revenu et qui ne produisent pas de déclaration de revenu annuelle laissent filer de nombreux crédits et prestations qui pourraient améliorer leurs vies, puisque l'admissibilité à ces programmes est fondée sur le revenu. La force du projet *Prenez votre part du gâteau* repose sur la collaboration entre les divers organismes participants. La SIES mène ce projet et aide l'ARC à rejoindre les personnes et collectivités et à étendre le programme à la grandeur de la province. Le programme *Prenez votre part du gâteau en argent comptant* est unique; il s'agit d'un programme provincial qui regroupe des ministères et agences provinciaux et fédéraux comme le ministère de la Santé du NB, Service Canada, le Service des bibliothèques publiques du NB et les Premières Nations et les met en

contact avec des groupes communautaires afin que davantage de personnes puissent profiter des prestations et crédits offerts par le gouvernement du Canada. Un coordinateur de la littératie financière a été embauché pour la mise en œuvre du projet.

En 2019, pour une troisième année consécutive, la SIES, l'ARC et Service Canada ont uni leurs efforts pour créer un projet pilote de huit super comptoirs dans la province. Les Néo-Brunswickois ayant un revenu modeste et qui ont participé à ces séances ont pu remplir et soumettre leurs déclarations de revenu, obtenir un numéro d'assurance sociale pour leurs enfants et les inscrire au Bon d'études canadien en même temps. Des renseignements sur d'autres programmes et prestations pour les familles étaient aussi offerts pendant ces séances.

Pendant la saison des déclarations de revenu 2018 qui s'est déroulée à l'hiver 2019, la SIES a considérablement accru la promotion de *Prenez votre part du gâteau* et des super comptoirs. Une campagne de promotion a eu lieu dans les stations de radio, et sur Facebook.

Saison de l'impôt	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Bénévoles	363	352	443	579	539	450	571	571	758
Déclarations soumises	13 969	14 481	17 705	17 763	20 124	21 402	22 671	23 389	23 667
Nombre de comptoirs	61	62	68	89	99	125	166	177	236
Prestations obtenues en \$		22,57 M	25,96 M	29,40 M	32,36 M	35,84 M	38,87 M Hausse de 72 % depuis 2011	46,8 M Hausse de 107 % depuis 2011	Données pas encore disponible

Source: Agence du revenu du Canada – Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt

## Bons d'études canadiens

La SIES fait la promotion au Nouveau-Brunswick du Bon d'études canadien (BÉC), une prestation offerte par le ministère de l'Emploi et du Développement social du Canada (EDSC). Le BÉC est offert gratuitement aux enfants nés après 2004 et dont le revenu familial net est de moins de 46 605 \$ (année d'imposition 2018).

Chaque enfant admissible reçoit 500 \$, et recevra 100 \$ de plus pour chaque année d'admissibilité (jusqu'à 15 ans, ou un maximum de 2 000 \$).

Les prestations sont aussi disponibles pour les années précédentes auxquelles l'enfant était admissible.

L'argent doit être déposé dans un régime enregistré d'épargne-étude au nom de l'enfant et peut être utilisé pour défrayer les droits de scolarité ou de formation postsecondaire.

Aucune contribution financière n'est requise pour obtenir le bon d'étude. Les parents ou les grands-parents peuvent ouvrir un régime gratuitement. Les parents ou grands-parents doivent avoir en main les numéros d'assurance sociale de l'enfant et de la personne responsable de l'enfant.

La SIES fait la promotion du BÉC grâce à un partenariat avec ÉducAvenir, par l'entremise de la Fondation Omega de Toronto. Le partenariat facilite l'inscription en ligne au BÉC.

La promotion du BÉC comprend des affiches, des encarts postaux, des séances d'inscription, des publications Internet, sur Facebook, avec la collaboration de divers ministères du GNB et d'autres organismes. Une employée de la SIES est coprésidente nationale du Réseau des champions du Bon d'études canadien du ministère de l'EDSC, un groupe de travail pancanadien d'organismes qui font la promotion du BÉC.

En février 2019, pour une deuxième année consécutive, la SIES, en collaboration avec le ministère de l'Emploi et du Développement social du Canada (EDSC), a fait la promotion croisée des super comptoirs du programme « Prenez votre part du gâteau en argent » dans le cadre d'un publipostage de l'EDSC envoyé aux familles de 40 000 enfants du Nouveau-Brunswick admissibles au Bon d'études canadien (BEC). Le publipostage fut une réussite alors que 380 enfants ont été inscrits au BEC, comparativement à 314 en 2017 et 118 en 2018.

<http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/sies/bon.html>

## Réseau d'éducation financière

Le Réseau d'éducation financière est composé d'organismes gouvernementaux, privés et sans but lucratif, ayant uni leurs forces pour faciliter l'accès des Néo-Brunswickois aux connaissances, aux compétences et aux outils dont ils ont besoin pour prendre des décisions financières responsables et éclairées. La SIES est un des membres du Réseau d'éducation financière, et un des membres du personnel de la SIES préside le Réseau du Nouveau-Brunswick.

La mission du Réseau d'éducation financière est de créer et de maintenir un vaste réseau provincial de leaders de confiance dans les domaines de l'information et de l'éducation en littératie financière et de rendre les habitants de la province plus compétents financièrement en améliorant l'accès aux outils et aux ressources facilitant la compréhension.

La force du Réseau d'éducation financière repose sur son noyau de collaborateurs qui mettent en commun des ressources, du matériel et des informations dans le but de mieux servir les Néo-Brunswickois.

## Sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire repose sur un système alimentaire sain et durable qui permet d'assurer que de la nourriture saine soit disponible maintenant et pour les générations à venir. La production, la distribution, l'accès, la consommation et l'élimination sont nécessaires pour pouvoir jouir de la sécurité alimentaire. Soixante et une banques alimentaires font partie de l'Association des banques alimentaires du Nouveau-Brunswick.

Dans le pilier de l'inclusion sociale d'EVP2, la société aborde la question de la sécurité alimentaire avec des partenaires. En tant que membre du Réseau d'action sur la sécurité alimentaire du Nouveau-Brunswick, la société collabore avec des intervenants au gouvernement et dans les organismes sans but lucratif afin de promouvoir la connectivité, l'alignement et l'engagement en matière d'alimentation dans la province.

## Nourrir l'apprentissage

Nourrir l'apprentissage Nouveau-Brunswick est un organisme sans but lucratif dont le but est d'améliorer la santé et l'éducation de tous les enfants d'âge scolaire du Nouveau-Brunswick. Dans le cadre d'EVP2, la société a établi des partenariats partout en province afin d'aborder la mesure prioritaire qui est de promouvoir la mise en place de programmes communautaires de petits déjeuners dans toutes les écoles publiques.

La société continue de jouer un rôle de soutien par le biais des initiatives des RIC en matière de préparation, de sécurité et d'accès à des aliments sains.

## Logement

La SIES appuie diverses stratégies du logement aux niveaux municipal, provincial et national.

### Stratégie nationale sur le logement

Le gouvernement fédéral s'est engagé à investir 40 milliards \$ dans la Stratégie nationale sur le logement pendant 10 ans : *Un chez-soi d'abord*. L'objectif de cette stratégie historique est d'assurer à tous les Canadiens l'accès à un logement qui convient à leurs besoins et pour lequel ils ont les moyens. La stratégie sera d'abord axée sur la population la plus vulnérable. Cela inclut les femmes et les enfants fuyant la violence conjugale, les personnes âgées, les Autochtones, les personnes

handicapées, celles aux prises avec des problèmes de santé mentale et de dépendance, les anciens combattants et les jeunes adultes.

Au cours des 10 prochaines années, la stratégie diminuera de moitié l'itinérance chronique, logera 530 000 familles dans le besoin et investira dans la construction de jusqu'à 100 000 nouveaux logements abordables. Cela aura pour effet de créer des communautés durables où les familles pourront prospérer, les enfants pourront apprendre et grandir, tandis que les parents jouiront de la stabilité et des occasions nécessaires pour réussir. La stratégie nous rapproche un peu du droit d'avoir un logement, pour que personne ne se voie refuser l'accès à un logement à cause de son genre, de sa religion ou de son passé.

Au Nouveau-Brunswick, cela signifie un engagement continu et des attentes plus élevées afin de trouver une solution au problème de l'expiration des accords d'exploitation, où environ 28 000 ménages ont besoin d'un logement abordable dans la province.

### Association de logement sans but lucratif du Nouveau-Brunswick

La SIES soutient la conférence annuelle de l'Association de logement sans but lucratif du Nouveau-Brunswick depuis quatre ans. Dans la dernière année, la SIES a confirmé un parrainage financier de 2 500 \$.

### Le projet de documentaire Housing First

La SIES a confirmé un don de 10 000 \$ pour la phase de recherche et de développement de la réalisation d'un documentaire Housing First parrainé par la John Howard Society of Fredericton, avec l'appui de la Fondation Chalmers et d'autres partenaires de la communauté.

### Stratégie fédérale des partenariats de lutte contre l'itinérance

La SIES est un des partenaires de la Stratégie fédérale des partenariats de lutte contre l'itinérance, un programme communautaire qui vise à prévenir et à réduire l'itinérance en fournissant un soutien direct et des moyens financiers à 61 communautés désignées et aux organismes qui s'occupent de l'itinérance chez les Autochtones partout au pays.

## Littératie

Aux fins du pilier Apprentissage dans le cadre du plan EVP 2, la SIES a été invitée à prendre part aux équipes directrices de littératie (anglophones et francophones) visant à dresser des plans de travail pour la mise en œuvre des recommandations de la [Stratégie d’alphabétisation du Nouveau-Brunswick](#).

## Handicaps et santé mentale

La SIES appuie le renouvellement du Plan d’action-emploi du Conseil du Premier ministre pour les personnes handicapées qui aborde la question de l’emploi pour les personnes handicapées. L’accent est mis sur les mesures prioritaires suivantes :

- Promouvoir et soutenir l’inclusion dans les milieux de travail
- Appuyer le développement de conditions de travail flexibles afin de créer des occasions pour les individus confrontés à des barrières à l’emploi, et/ou vivant des aptitudes et des disponibilités particulières.

## Bénévolat

Dans le pilier sur le renforcement des capacités des communautés, la SIES joue un rôle de soutien aux RIC dans les projets ont un lien avec les mesures prioritaires suivantes :

- Promouvoir la culture du bénévolat au sein de nos communautés; et
- Soutenir le lien entre les organismes et initiatives communautaires ciblant le bénévolat.

Avec la collaboration des RIC, la société continue son travail de liaison avec les groupes communautaires afin poursuivre des objectifs communs et d’appuyer d’autres organismes bénévoles dans leur lutte contre la pauvreté.

## Soins de santé

Deux programmes ont été conçus et mis en œuvre à la suite des recommandations du Comité aviseur sur les soins de santé, dans le cadre d’EVP1.

## Régime médicaments du Nouveau-Brunswick

Le Régime médicaments du Nouveau-Brunswick donne accès à une assurance médicaments aux Néo-Brunswickois non assurés. Les Néo-Brunswickois qui ont une carte d’assurance-maladie valide peuvent s’y inscrire. Le régime couvre les médicaments inscrits au Formulaire des Régimes médicaments du Nouveau-Brunswick.

Le Régime médicaments du Nouveau-Brunswick est accessibles aux résidents du Nouveau-Brunswick qui.

- Ont une carte d’assurance-maladie valide
- N’ont pas d’assurance médicament (régime privé ou programme gouvernemental); ou
- Qui ont une assurance médicament qui ne couvre pas certains médicaments qui font partie du Formulaire des Régimes médicaments du Nouveau-Brunswick, ou qui ont atteint leur limite de couverture maximale annuelle ou à vie.

## Inscriptions au Régime médicaments

Exercice financier (finissant le 31 mars)	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Nombre de membres inscrits	5,840	8,479	10 832
Nombre total (%) de membres payant les trois primes les plus basses (200 \$, 400 \$ et 800 \$/année prime)	4 502 (77 %)	6 449 (76 %)	8 021 (74 %)
Nombre (%) de membres payant 200 \$/année	2 347 (40 %)	3 326 (39 %)	4 085 (38 %)
Nombre (%) de membres payant 400 \$/année	667 (11 %)	1 008 (12 %)	1 297(12 %)
Nombre (%) de membres payant 800 \$/année	1 488 (26 %)	2 115 (25 %)	2 639 (24 %)

Source : Ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick

## De beaux sourires et une bonne vision

Le programme De beaux sourires et une bonne vision est le régime de soins dentaires et de la vue pour les enfants des familles du Nouveau-Brunswick ayant un faible revenu et qui n'ont pas d'assurance dentaire ou de la vue privée ou gouvernementale.

Au 31 mars 2019, 18 522 enfants du Nouveau-Brunswick étaient inscrits au programme.

## Promotion et sensibilisation

En 2018-2019, la société a tenu une campagne de promotion axée sur différents thèmes publics et reconnus, échelonnée sur une période de 12 mois. Cette campagne mensuelle s'aligne avec des activités de sensibilisation locales et internationales, de même qu'avec des mouvements dans les médias sociaux.

Les médias sociaux étaient au cœur de la campagne. Des publicités radio sont venu compléter certains thèmes.

Les thèmes mensuels sont :

Avril – Bénévolat

Mai – Logement

Juin – Transport

Juillet et août – 28 mesures d'EVP

Septembre – Apprentissage

Novembre – Littératie financière

Décembre – Achetez local Janvier – Littératie

Février – J'♥ MON RIC

Mars – Sécurité alimentaire

La SIES tient à jour et documente également trois pages Facebook. Au 31 mars 2019 :

- Ensemble pour vaincre la pauvreté – 3 612 mentions « J'aime » sur la page
- Campagne Petits gestes, grande contribution – 11 746 mentions « J'aime » sur la page
- Réseaux d'inclusion communautaires – 759 mentions « J'aime » sur la page

## Stratégie nationale de réduction de la pauvreté

La stratégie canadienne de réduction de la pauvreté, *Une chance pour tous*, a été élaborée à la suite de consultations avec des intervenants, des universitaires et des citoyens de partout au Canada. Elle a pour vision d'aider à réduire la pauvreté, soutenir les Canadiens qui travaillent fort pour faire partie de la classe moyenne et bâtir un pays réellement inclusif, prospère et diversifié, où la croissance économique bénéficie à tous. Un pays où tous les Canadiens peuvent réaliser leur plein potentiel.

Dans *Une chance pour tous*, le gouvernement du Canada a adopté une définition de la pauvreté semblable à celle d'*Ensemble pour vaincre la pauvreté* du Nouveau-Brunswick. *Une chance pour tous* définit la pauvreté comme étant la condition d'une personne qui n'a pas les ressources, les moyens, les opportunités et le pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique ou pour s'intégrer et participer à la société.

*Une chance pour tous* reconnaît que la pauvreté ne se limite pas à l'argent. En plus de suivre l'incidence de la pauvreté (au moyen de la mesure du panier de consommation), le gouvernement du Canada s'est engagé à élaborer un tableau d'indicateurs permettant de suivre les progrès sur les questions entourant la pauvreté notamment: insécurité alimentaire, besoins insatisfaits en matière de logement, de santé et de maladies chroniques, itinérance, pauvreté économique extrême, taux d'alphabétisation et de numératie, nombre de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) qui ne travaillent pas, n'ont pas suivi d'études ou de formation, proportion de Canadiens en faible revenu relatif, 40 % inférieurs de la répartition du revenu, salaire horaire médian, taux d'entrée et de sortie de la pauvreté, écart moyen de la pauvreté et résilience des actifs (mesurée par la capacité de couvrir les dépenses pendant trois mois avec l'épargne).

La société s'est engagée à poursuivre la collaboration avec les intervenants par la mise en place du Comité consultatif national sur la pauvreté et à s'aligner sur le gouvernement du Canada afin de renforcer l'inclusion économique et sociale des résidents du Nouveau-Brunswick.



# Progrès des 28 mesures prioritaires

## Ensemble pour vaincre la pauvreté 2

Mesure	État des mesures
<b>Pilier 1 : Renforcement des capacités des communautés</b>	
1. Favoriser le développement communautaire par la mobilisation des acquis des communautés.	Continu
2. Soutenir le développement de l'esprit d'entreprendre afin de favoriser l'inclusion économique et sociale.	Continu
3. Partager et communiquer l'information pour améliorer la coordination des activités communautaires et des initiatives régionales qui favorisent l'inclusion économique et sociale.	Continu
4. Soutenir la création d'un guichet unique visant à informer les gens à propos des programmes gouvernementaux et communautaires liée à l'inclusion économique et sociale.	En cours
5. Célébrer les meilleures pratiques et les histoires à succès des communautés.	Continu
6. Promouvoir la culture du bénévolat au sein de nos communautés.	Continu
7. Soutenir le lien entre les organismes et initiatives communautaires ciblant le bénévolat.	Continu
<b>Pilier 2 : Apprentissage</b>	
8. Renforcer et bâtir sur les capacités des parents, des familles, des tuteurs et des communautés à appuyer l'apprentissage des enfants et des jeunes.	Continu
9. Soutenir et promouvoir la littératie dans le développement de la petite enfance et l'éducation.	Continu
10. Étendre et collaborer au rayonnement et au soutien de concepts novateurs tels le concept d'écoles communautaires entrepreneuriales et les programmes scolaires basés en communauté.	Continu
11. Promouvoir les programmes après classe et le mentorat afin de favoriser le développement des compétences et appuyer la participation des enfants et des jeunes provenant de familles à faible revenu.	Continu
12. Appuyer les initiatives communautaires en matière de littératie, d'éducation financière, d'éducation des adultes, de développement des compétences et de préparation au milieu de travail.	En cours
13. Soutenir les initiatives d'apprentissage liées au développement de carrière et au service de conseils en matière d'emploi pour les personnes à faible revenu.	Continu
<b>Pilier 3 : Inclusion économique</b>	
14. Explorer le concept de revenu de subsistance.	Complété
15. Envisager la création d'une législation plus exhaustive sur l'équité salariale.	Complété
16. Promouvoir et soutenir l'inclusion dans les milieux de travail.	En cours
17. Appuyer le développement de conditions de travail flexibles afin de créer des occasions pour les individus confrontés à des barrières à l'emploi, et/ ou vivant des aptitudes et des disponibilités particulières.	En cours
18. Promouvoir l'entrepreneuriat.	Continu
19. Promouvoir le soutien aux entreprises locales et aux micro-entreprises.	Continu
20. Promouvoir et soutenir le développement, la création et la viabilité des écosystèmes d'entreprises sociales.	Continu

**Mesure****État des mesures**

<b>Pilier 4 : Inclusion sociale</b>	
21. Promouvoir et soutenir les initiatives communautaires liées à la préparation des aliments, la sécurité alimentaire et l'amélioration de l'accès à des aliments sains.	Continu
22. Favoriser la transition des banques alimentaires vers des centres communautaires d'alimentation	Continu
23. Promouvoir les initiatives visant la disponibilité d'aliments sains et la gestion et la coordination d'aliments dans les programmes alimentaires d'urgence.	Continu
24. Promouvoir la mise en place de programmes communautaires de petits déjeuners dans toutes les écoles publiques.	En cours
25. Soutenir la durabilité et la qualité des logements abordables actuels.	Continu
26. Promouvoir des solutions communautaires innovatrices en matière de logements abordables, accessibles et de qualité, et de communautés mixtes.	Continu
27. Développer une stratégie globale de transport rural et urbain pour la province.	Complété
28. Promouvoir et soutenir les systèmes de transports communautaires alternatifs.	Continu

# Participation de la SIES à des rencontres et conférences

## Réseaux d'inclusion communautaire

- Innovation sociale de la région de Fredericton
- Living SJ
- Réseau d'inclusion communautaire Carleton-Victoria
- Réseau d'inclusion communautaire Centre du Nouveau-Brunswick
- Réseau d'inclusion communautaire Chaleur
- Réseau d'inclusion communautaire de Kent
- Réseau d'inclusion communautaire Nord-Ouest
- Réseau d'inclusion communautaire Péninsule acadienne
- Réseau d'inclusion communautaire Restigouche
- Réseau d'inclusion communautaire WA Action
- Réseau d'inclusion communautaire de Northumberland
- Vibrant Communities – Comté de Charlotte

## Organismes communautaires

- 21 Inc.
- Armée du salut – Saint John
- Association de logement sans but lucratif du NB
- Association des foyers de soins du NB
- Association du NB pour l'intégration communautaire
- Association multiculturelle du NB
- Cédici
- Centraide Canada
- Centraide Centre du NB
- Centre des jeunes de Bathurst
- Coalition pour l'alphabétisation du NB
- Coalition pour l'équité salariale du NB
- Coalition pour une saine alimentation et l'activité physique au N.-B. (CSAAP)
- Collège Frontier
- Comité consultatif Tout le monde mange
- Comité Nourishing Minds – NB
- Communauté de pratique ABLE
- Community Economic Development Investment Funds
- Community Food Smart
- Conseil de la santé du NB
- Conseil du NB sur le vieillissement

- Conseil de l'entreprise coopérative du Nouveau-Brunswick
- Coopérative de développement régional – Acadie
- Développement communautaire fondé sur les acquis pour des voisinages sains
- EconoUS Moncton
- EducaAvenir /Fondation Omega
- Église Baptiste de la rue Brunswick
- Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
- Fond de prêt communautaire de Saint John
- Fondation McConnell
- Front commun pour la justice sociale
- Greener Village
- Human Development Council
- Initiative anti-pauvreté des entreprises de Saint John
- Institut Tamarack
- Mouvement acadien des communautés en santé du NB
- NB Aboriginal Peoples Council
- NS211
- Prosper Canada
- Rencontre provinciale Mentors communautaires en alimentation
- Réseau autochtone du Bon d'études canadien
- Réseau d'action sur la sécurité alimentaire du NB
- Réseau d'éducation financière du NB
- Réseau de recherche sur les politiques sociales du NB
- Saint John Women Empowerment Network
- Société médicale du NB
- Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance – comité d'évaluation
- YMCA Saint John – Newcomer Connections

## Gouvernement de la Colombie-Britannique

- Ministère du Développement social

## Gouvernement du Canada

- Agence de la consommation en matière financière du Canada
- Agence du revenu du Canada, national et Atlantique
- Bureau du Conseil privé – Centre d'innovation

- Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées (HUMA)
- Conseil national consultatif sur la pauvreté
- Échange meilleurs cerveaux – ÎPE
- Emploi et développement social Canada
- Groupe de travail interministériel de la Semaine d'éducation financière
- Réseau des champions du Bon d'études canadien
- Service Canada
- Statistique Canada
- Stratégie nationale de réduction de la pauvreté

### **Gouvernement du Nouveau-Brunswick**

- Ateliers sur la littératie – NB
- Bibliothèques publiques du NB
- Bureau du Conseil exécutif
- Comité consultatif fédéral/provincial/territorial sur la pauvreté
- Comité interministériel sur la pauvreté
- Comité interministériel sur les relations autochtones
- Comité permanent des corporations de la couronne
- Comité permanent des prévisions et de la politique budgétaires
- Commission des services financiers et des services aux consommateurs
- Conseil du Premier ministre pour les personnes handicapées
- Défenseur des enfants et de la jeunesse
- Direction de l'égalité des femmes
- Données ouvertes et innovation
- Droit à l'information du NB et à la protection de la vie privée
- Groupe interministériel sur l'obésité et le tabac
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
- Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
- Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux
- Ministère de la Santé
- Ministère des Finances
- Ministère des Transports et de l'Infrastructure
- Ministère du Développement social
- NB Institute for Research, Data and Training
- Portefeuille stratégique de la gestion
- Secrétariat des affaires autochtones

- Secrétariat du vieillissement – Développement social NB
- Service Nouveau-Brunswick
- Services stratégiques – Conseil du trésor
- Stratégie provinciale de prévention des dommages causés aux enfants et aux jeunes
- Stratégie sur les boissons et les aliments locaux – Comité consultatif
- Table ronde provinciale sur le vieillissement en santé

### **Gouvernement de Terre-Neuve et Labrador**

- Ministère des Services communautaires

### **Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard**

- Bureau du Conseil exécutif
- Ministère de la Main-d'œuvre et du perfectionnement
- Ministère du Développement social

### **Gouvernement de la Nouvelle-Écosse**

- Ministère des Services communautaires

### **Gouvernement de la Saskatchewan**

- Ministère des Services sociaux

### **Médias**

- Acadie Nouvelle
- BO FM
- Brunswick News
- CBC
- CKLE
- CKRO
- CJSE
- Ici Radio-Canada Acadie

### **Municipalités et agences municipales**

- Association francophone des municipalités du NB
- Commission des services régionaux – Charlotte
- Commission des services régionaux – Kent
- Commission des services régionaux – Péninsule acadienne
- Maire de Fredericton
- Maire de Moncton
- Maire de Saint John
- Première nation Elsipogtog
- Première nation Indian Island
- Union des municipalités du NB

### **Universités, collèges, écoles**

- Collège communautaire du Nouveau-Brunswick
- Saint Thomas University
- Université de Moncton – Campus Moncton, Edmundston, Shippagan
- University of NB – Fredericton and Saint John campuses
- University of Victoria Island

### **Autres**

- Communauté de pratique des hauts-fonctionnaires provinciaux/territoriaux
- Credit Unions de l'Atlantique
- CPA NB
- Réseau de développement économique communautaire
- Uni Coopérative financière

# Résumé des activités de recrutement

## Langues officielles

Conformément à l'article 20 (1 et 2) de la *Loi sur l'inclusion économique et sociale*, la Société peut procéder à la nomination d'employés fondé sur le mérite.

Au 31 mars 2019, la Société comptait huit employés à temps plein

La SIES reconnaît ses obligations en matière de langues officielles et s'est engagée à offrir activement et à fournir des services de qualité aux citoyens dans la langue officielle de leur choix et selon tous les modes de prestation de services. Les RIC et leurs partenaires sont aussi assujettis à la *Loi sur les langues officielles*.

La SIES s'efforce d'offrir ses services dans les deux langues officielles, non seulement pour se conformer à la loi, mais surtout pour faire la promotion de la valeur d'inclusion bien ancrée et à la base de la Société et du plan EVP.

La stratégie sur les langues officielles de la SIES vient consolider la position de la Société vis-à-vis des langues officielles. Elle fournit également aux RIC les outils nécessaires afin qu'ils puissent servir les Néo-Brunswickois dans la langue officielle de leur choix.

Au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2019, la SIES a poursuivi ses efforts de promotion, de vérification et de soutien aux langues officielles à l'interne, avec les RIC et les partenaires externes, conformément à sa stratégie.

# Faits saillants des activités

Additional information can be found in the corporation's various reports: [www.gnb.ca/poverty](http://www.gnb.ca/poverty)

<b>2008</b>	
Octobre	Annnonce de l'initiative d'engagement public visant à adopter un plan de réduction de la pauvreté au N.-B.
<b>2009</b>	
Janvier à avril	Dialogues publics
Juin à septembre	Tables rondes
Novembre	Forum final menant à l'adoption d' <i>Ensemble pour vaincre la pauvreté : Le Plan d'inclusion économique et sociale du N.-B.</i>
Décembre	Prolongement de la carte médicale pendant trois ans pour les personnes qui quittent l'aide sociale
<b>2010</b>	
Janvier	Élimination de l'aide temporaire du programme d'aide au revenu
Janvier	La politique économique relative aux ménages s'applique désormais seulement aux bénéficiaires de l'aide au revenu qui sont en relation de couple
Avril	Adoption de la <i>Loi sur l'inclusion économique et sociale</i>
Avril	Financement stable aux refuges pour sans-abri pendant cinq ans.
Avril	Modifications apportées à la <i>Loi sur la location de locaux d'habitation pour protéger les résidents</i>
Avril	Augmentation du salaire minimum à 8,50\$ l'heure
Mai	Nomination du Président et des co-présidents de la SIES
Juin	Nomination des autres membres du CA de la SIES
Juin	Première rencontre du CA
Septembre	Augmentation du salaire minimum à 9 \$ l'heure
Octobre	Investissement dans l'apprentissage précoce et les services de garde
Août à janvier 2011	La SIES embauche son personnel
<b>2011</b>	
Janvier	Première rencontre des trois comités consultatifs
Février à octobre	Établissement des 12 réseaux d'inclusion communautaire (RIC)

Avril	Augmentation du salaire minimum à 9,50\$ l'heure
Août	Prestations pour la garde d'enfants, l'aide au chauffage et la santé sont liées dans la mesure du possible au revenu familial.
Novembre	Début du financement des RIC pour appuyer les initiatives en matière de transport et d'apprentissage communautaires
<b>2012</b>	
Avril	Augmentation du salaire minimum à 10\$ l'heure
Juin	Conférence provinciale sur le transport communautaire
Juin	Le comité consultatif sur les soins de la santé présente au gouvernement son rapport sur les soins dentaires et de la vue
Juin	Le comité consultatif sur l'entreprise sociale et les fonds d'investissement communautaire (ESFIC) présente son rapport au gouvernement
Septembre	Lancement du programme <i>De beaux sourires et une bonne vision</i> pour les enfants des familles à faible revenu
Octobre	Le comité consultatif sur la réforme de l'aide sociale présente son rapport au gouvernement
<b>2013</b>	
Mai	Établissement d'un groupe de travail interministériel sur le transport
Octobre	Restructuration et hausse des taux d'aide sociale
Octobre	Refonte de la politique économique des ménages
Octobre	Hausse des possibilités de gains monétaires pour les bénéficiaires de l'aide sociale qui font la transition vers le travail
Octobre	Changements aux exemptions de salaire pour inclure un supplément au revenu
Septembre à octobre	Dialogues publics <i>Ensemble pour vaincre la pauvreté 2</i>
Septembre à octobre	Rencontres avec les associations régionales et provinciales
Octobre à avril 2014	Élaboration d' <i>Ensemble pour vaincre la pauvreté : Le Plan d'inclusion économique et sociale 2014-2019</i>
Octobre	Première rencontre du groupe de travail interministériel pour les personnes vivant en pauvreté
Décembre	Annonce du <i>Régime médicaments du N.-B.</i>
<b>2014</b>	
Février	Annonce par le gouvernement de la création des fonds d'investissements communautaires et du crédit d'impôt pour les petites et moyennes entreprises à la suite des recommandations du comité consultatif (ESFIC)
Mai	Présentation d' <i>Ensemble pour vaincre la pauvreté : Le Plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau Brunswick 2014-2019</i>
Mai	Lancement du Régime médicaments du Nouveau-Brunswick



Août	Enseignement des métiers dans les écoles afin de mieux préparer les jeunes pour l'avenir, et investissement pour rénover les espaces réservés à l'enseignement des métiers dans les écoles et aménager de nouveaux locaux
Octobre	Nouvelle exemption salariale pour les personnes ayant un handicap, dans le cadre de la réforme de l'aide sociale
Novembre	Conclusion de EVP1
Décembre	Début de EVP2
Décembre	Augmentation du salaire minimum à 10,30\$ l'heure
<b>2015</b>	
Mars	Lancement du Fonds d'emploi pour les jeunes pour aider à créer des emplois
Avril	Première réunion du comité consultatif sur les systèmes de transport ruraux et urbains
Mai	EVP reçoit un prix national en matière de réduction de la pauvreté au Nouveau-Brunswick (Catégorie : provinces et municipalités qui travaillent en partenariat)
Juin	Présentation publique de <i>L'impact du plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick 2009-2014</i>
Novembre-décembre	La SIES tient une campagne de sensibilisation <i>Petits gestes, grande contribution</i> de 2 semaines, pour faire la promotion du bénévolat
<b>2016</b>	
Janvier	Premier Sommet sur les possibilités en matière d'inclusion économique
Février	Conversation communautaire sur l'équité en santé
Avril	Augmentation du salaire minimum à 10,65\$ l'heure
Avril	Le gouvernement du NB annonce l'accès gratuit aux études postsecondaires pour étudiants des familles à faible et à moyen revenu
Septembre	Création des plans d'éducation de 10 ans
Septembre	Investissement de 56 millions de dollars dans le logement abordable avec le gouvernement fédéral afin que les personnes les plus vulnérables aient un chez-soi
Septembre	La province investit 1 M\$ pour aider les adultes sans emploi à apprendre une langue seconde officielle
Novembre	Le gouvernement du NB élargit le Programme d'aide pour l'énergie domestique
<b>2017</b>	
Janvier	Expansion du modèle de prestation des services intégrés
Février	<i>Exploiter le pouvoir de la littératie : la stratégie globale du Nouveau-Brunswick en matière de littératie</i> afin d'améliorer les niveaux de littératie dans la province
Février	<i>Sommet sur le plan des familles concernant la réduction de la pauvreté</i>
Mai	Sommet sur les possibilités sur l'inclusion économique

Mai	Plan pour les familles – réduction de la pauvreté
Août	Élargissement du Programme d'aide aux études
Novembre	Gouvernement annonce l'élargissement du programme De beaux sourires et une bonne vision pour les enfants de quatre ans qui n'ont pas d'assurance privée ou publique
Novembre	Campagne Petits gestes, grande contribution
Décembre	Dépôt du rapport sur le transport inclusif
<b>2018</b>	
Janvier	Gouvernement annonce des services de garde gratuits pour les familles à faible revenu
Février	Création du comité de mise en œuvre sur le transport rural et urbain
Mars	Dépôt du rapport d'étape d'EVP2
Avril	Baisse du taux d'impôt sur le revenu des petites entreprises
Mai	Partenariat entre le gouvernement provincial et Living SJ pour un projet pilote visant à mettre fin à la pauvreté générationnelle
Juin	La SIES tient une tournée provinciale pour rencontrer les chefs de file, en préparation pour le processus de renouvellement d'EVP
Juillet	Le gouvernement provincial lance un portail de ressources en ligne à l'intention des familles à la recherche de renseignements au sujet des services et des programmes de garderie éducatifs
Novembre	Le gouvernement fournit des fonds pour aider avec la mise en place de refuges temporaires pour les personnes qui ont besoin d'un logement sécuritaire pendant les mois d'hiver
<b>2019</b>	
Janvier	Publication du Rapport sur le revenu de subsistance et l'équité salariale
Janvier	Publication du Rapport <i>Un appel, plusieurs services – Une solution de guichet unique</i>
Février	Lancement du processus de renouvellement d'EVP
Mars	Le gouvernement annonce que le nombre de Centres de la petite enfance du Nouveau-Brunswick désignés a dépassé l'objectif

# États financiers

---

**Société d'inclusion économique et sociale  
du Nouveau-Brunswick**

**États financiers  
Le 31 mars 2019**

---

# Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

Table des matières  
Le 31 mars 2019

---

	<b>Page</b>
<b>Rapport de l'auditeur indépendant</b>	
<b>États financiers</b>	
État de la situation financière	1
État des résultats et de l'évolution de l'excédent accumulé	2
État des flux de trésorerie	3
Notes afférentes aux états financiers	4 - 6

# Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention du : Conseil d'administration de la Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

## *Rapport sur l'audit des états financiers*

### *Opinion*

Nous avons vérifié les états financiers de la Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick, qui comprennent le bilan au 31 mars 2019, les états des résultats, de l'évolution de l'excédent accumulé et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date ainsi que les notes afférentes aux états financiers, dont un résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisation au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons réalisé notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités que nous confèrent ces normes sont décrites de façon plus détaillée à la section « Responsabilités de l'auditeur quant à l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisation, conformément aux exigences déontologiques applicables à notre audit d'états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés de nos autres responsabilités déontologiques en vertu de ces exigences. Nous estimons que les preuves d'audit que nous avons obtenues sont suffisantes et appropriées pour fonder notre opinion.

### *Responsabilités de la direction et des personnes chargées de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans la préparation des états financiers, la direction doit aussi évaluer la viabilité de l'organisation selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation, divulguer les questions liées à la continuité d'exploitation, le cas échéant, et appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins qu'elle ne compte liquider l'organisation ou cesser ses activités ou que de telles démarches représentent la seule solution réaliste.

Les personnes chargées de la gouvernance sont responsables de la surveillance du processus de rapports financiers de l'organisation.

### *Responsabilités de l'auditeur quant à l'audit des états financiers*

Notre objectif consiste à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, dans leur ensemble, sont exempts d'inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et à produire un rapport d'audit qui présente notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais elle ne constitue pas une garantie qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada décèlera sans faute une inexactitude importante si elle est présente. Les inexactitudes peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont jugées importantes s'il est raisonnable de s'attendre qu'elles pourraient, de façon individuelle ou générale, avoir une influence sur les décisions économiques prises en fonction des états financiers en question. Dans le cadre d'un audit selon les normes d'audit généralement reconnues au Canada, nous faisons preuve de jugement professionnel et de scepticisme professionnel. De plus :

- nous cernons et évaluons les risques d'inexactitudes importantes dans les états financiers, résultant de fraudes ou d'erreurs, puis concevons et exécutons des procédures d'audit adaptées aux risques et obtenons des preuves d'audit suffisantes et appropriées sur lesquelles fonder notre opinion. Le risque de ne pas déceler une inexactitude importante résultant de fraudes est plus élevé que celui de ne pas déceler une inexactitude résultant d'erreurs, car les fraudes peuvent comprendre la collusion, la falsification, les omissions intentionnelles, les déclarations trompeuses ou le contournement des contrôles internes;
- nous acquérons une compréhension des contrôles internes pertinents à l'audit afin de concevoir des procédures d'audit qui conviennent à la situation, mais qui ne visent pas à formuler une opinion sur l'efficacité des contrôles internes de l'organisation;
- nous évaluons la pertinence des conventions comptables utilisées et le caractère raisonnable des prévisions comptables et des informations afférentes fournies par la direction;
- nous tirons des conclusions sur la pertinence de l'utilisation du principe comptable de la continuité d'exploitation par la direction et, selon les preuves d'audit recueillies, sur la présence possible d'une inexactitude importante liée à des situations ou des conditions pouvant jeter un doute important sur la capacité de continuité de l'organisation. Si nous concluons qu'il existe une inexactitude importante, nous sommes tenus de faire ressortir dans notre rapport d'audit les informations connexes figurant dans les états financiers ou, si lesdites informations sont insuffisantes, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les preuves d'audit obtenues jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisation à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation, la structure et le contenu généraux des états financiers, y compris les documents d'information, et déterminons si les états financiers représentent les transactions et les activités sous-jacentes de façon fidèle.

Nous communiquons aux personnes chargées de la gouvernance notamment la portée et le déroulement prévus de l'audit ainsi que ses importantes conclusions, y compris les lacunes importantes cernées dans les contrôles internes.

Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Le 25 juin 2019

---

# Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

État de la situation financière

Le 31 mars 2019

---

	2019	2018
<b>ACTIF FINANCIER</b>		
À recevoir d'un apparenté, le gouvernement du Nouveau-Brunswick (note 3)	<u>3 208 105\$</u>	<u>3 224 005\$</u>
<b>PASSIF</b>		
Créiteurs et charges à payer (note 4)	31 762\$	31 472\$
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ</b>		
Excédent	<u>3 176 343</u>	<u>3 192 533</u>
	<u>3 208 105\$</u>	<u>3 224 005\$</u>

Approuvé au nom du conseil d'administration

Administrateur \_\_\_\_\_

Administrateur \_\_\_\_\_



# Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

État des résultats et de l'évolution de l'excédent accumulé  
Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
Recettes		
Province du Nouveau-Brunswick	<u>2 808 000\$</u>	<u>2 807 060\$</u>
Dépenses liées aux programmes		
Réseaux d'inclusion communautaire	772 716	765 072
Subventions pour projets d'action communautaire (apprentissage)	537 118	481 368
Subventions pour le transport communautaire	368 500	492 940
Projets spéciaux	257 497	41 106
Ensemble pour vaincre la pauvreté 3	111 752	-
Littératie financière	92 170	98 561
Bon d'études canadien	53 069	439
Dépenses du conseil d'administration	30 754	23 696
Autres subventions	10 000	12 600
Financement spécial pour projets d'impact	<u>-</u>	<u>561 154</u>
	<u>2 233 576</u>	<u>2 476 936</u>
Charges d'exploitation		
Salaires et avantages connexes	462 591	470 669
Services	68 376	112 130
Déplacements	35 506	26 822
Déplacements	11 115	51 398
Téléphone	8 221	8 368
Fournitures	3 408	1 371
Frais informatiques	<u>1 397</u>	<u>352</u>
	<u>590 614</u>	<u>671 110</u>
Excédent des recettes sur les dépenses	(16 190)	(340 986)
Évolution de l'excédent accumulé, à l'ouverture	<u>3 192 533</u>	<u>3 533 519</u>
Évolution de l'excédent accumulé, à la clôture	<u><u>3 176 343\$</u></u>	<u><u>3 192 533\$</u></u>

---

## Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

État des flux de trésorerie  
Exercice terminé le 31 mars 2019

---

	2019	2018
Activités d'exploitation		
Encaissements provenant de la Province du Nouveau-Brunswick	2 823 900\$	3 146 781\$
Décaissements destinés aux fournisseurs et aux employés	<u>(2 823 900)</u>	<u>(3 146 781)</u>
Variation de l'encaisse	-	-
Trésorerie à l'ouverture	<u>-</u>	<u>-</u>
Trésorerie à la clôture	<u>\$ -</u>	<u>\$ -</u>

La source de revenus de la Société est la Province du Nouveau-Brunswick. La Société ne détient pas de compte bancaire séparé et toutes les activités de fonctionnement passent par la Province du Nouveau-Brunswick.

---

# Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2019

---

---

## 1. Nature des activités

La Société d'inclusion économique et sociale est une société de la Couronne du Nouveau-Brunswick créée en vertu d'une loi spéciale le 16 avril 2010. La Société est exonérée d'impôt selon l'alinéa 149(1)(d) de la LIR.

Cette société a été créée dans le cadre du plan provincial pour assurer le partenariat continu des citoyens du Nouveau-Brunswick à l'élaboration, à l'adoption, à la mise en œuvre et à l'évaluation du Plan d'inclusion économique et sociale. La vision du Plan consiste à faire en sorte que tous les citoyens disposent des ressources nécessaires pour répondre à leurs besoins fondamentaux tout en vivant dans la dignité, dans la sécurité et en bonne santé.

Les buts et objets premiers de la Société sont les suivants:

- a) assurer la mise en œuvre et l'évaluation du plan provincial ainsi que l'élaboration et l'adoption de tout autre plan d'inclusion économique et sociale;
- b) coordonner et appuyer les réseaux d'inclusion communautaires dans l'élaboration de leurs plans locaux et la réalisation des objectifs du plan provincial énoncés dans leurs plans locaux;
- c) gérer le Fonds de l'inclusion économique et sociale créé en vertu de la *Loi sur l'inclusion économique et sociale*;
- d) exercer les autres activités ou fonctions qu'autorisent ou exigent la *Loi sur l'inclusion économique et sociale* et les règlements connexes, tel que l'ordonne le lieutenant-gouverneur en conseil.

## 2. Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

### (a) Constatation des produits

La Société suit la méthode du report pour la constatation des subventions reçues à l'égard d'activités et de projets particuliers. Les subventions à utiliser à des fins déterminées sont comptabilisées à titre de produits au cours de la période où les charges connexes sont engagées. Lorsqu'une partie d'une subvention se rapporte à une période ultérieure, elle est reportée et constatée au cours de la période suivante.

Les subventions non affectées sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'une période comptable sont constatées par régularisation.

La société reçoit actuellement la totalité de son financement du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

---

# Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau Brunswick

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2019

---

---

(b) Immobilisations

La Société comptabilise les dépenses d'immobilisations de moins de 10 000 \$ à titre de dépenses engagées de la période visée.

(c) Apports reçus sous forme de fournitures et de services

Le gouvernement du Nouveau Brunswick procure sans frais divers fournitures et services à la Société, notamment les immobilisations, la technologie de l'information, les services comptables et de ressources humaines, les frais d'occupation et autres services de soutien administratif. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de fournitures et de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les présents états financiers.

(d) Régimes de retraite et autres régimes d'avantages complémentaires de retraite

Les employés à temps plein de la Société cotisent au Régime à risques partagés dans les services publics du Nouveau Brunswick. Le régime est défini comme un régime interentreprises à prestations déterminées auquel cotisent la Société et ses employés. Les cotisations de l'employeur à ce régime sont comptabilisées comme un régime à cotisations déterminées, puisque l'obligation de la Société se limite au montant de ces cotisations.

(e) Instruments financiers

L'organisation évalue initialement son actif et son passif financiers à la juste valeur marchande, sauf pour certaines opérations avec lien de dépendance. La Société évalue ultérieurement son actif et son passif financiers au coût amorti, à l'exception des titres cotés sur un marché actif, qui sont inscrits subséquemment à leur juste valeur.

L'actif financier évalué au coût amorti comprend les débiteurs. Le passif financier évalué au coût amorti comprend les créditeurs et les charges à payer.

(f) Incertitude d'évaluation

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses comptables ayant une incidence sur les montants déclarés de l'actif et du passif et sur la présentation du passif éventuel à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des recettes et des charges constatées au cours de la période visée. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

---

# Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau Brunswick

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2019

---

---

## 3. Opérations entre apparentés

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick paie la totalité des frais au nom de la Société tout au long de l'exercice.

Le montant à recevoir du gouvernement du Nouveau-Brunswick représente le montant dû à la Société pour l'excédent du financement approuvé sur les dépenses engagées.

Au cours de l'exercice, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a autorisé un financement totalisant 2019 - 2 808 000 \$ (2018 - 2 807 060 \$).

	2019	2018
	<u>                    </u>	<u>                    </u>
À recevoir du gouvernement du Nouveau-Brunswick	<u>3 208 105\$</u>	<u>3 224 005\$</u>

## 4. Crédoiteurs et charges à payer

	2019	2018
	<u>                    </u>	<u>                    </u>
Congés annuels accumulés	24 262\$	23 972\$
Frais de vérification constatés	<u>7 500</u>	<u>7 500</u>
	<u>31 762\$</u>	<u>31 472\$</u>